

Une charte interdÃ©partementale pour un ANC de qualitÃ©

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
February 2018

Le GRAIE et les signataires de la nouvelle charte Qualit'ANC se sont rÃ©unis Ã PÃ©ronnas le jeudi 1er fÃ©vrier pour le lancement officiel de la Charte interdÃ©partementale pour un assainissement non collectif de qualitÃ©.

Cette charte est le rÃ©sultat d'un travail collaboratif entre les signataires reprÃ©sentants d'usagers, d'entreprises, de SPANC, de SATAA et leurs partenaires institutionnels. Ils se sont attachÃ©s Ã Ã©laborer un cadre d'action permettant aux professionnels de l'ANC : de faire valoir leur engagement pour un ANC de qualitÃ© ; d'Ãªtre accompagnÃ©s dans une dÃ©marche d'amÃ©lioration continue de leurs savoirs et pratiques ; de rejoindre un rÃ©seau d'information et d'Ã©change interdÃ©partemental. Sont invitÃ©s Ã adhÃ©rer les professionnels de la conception, de la mise en œuvre et de l'entretien des installations, ainsi que les services publics d'assainissement non collectif (SPANC).

Cette charte, de par les partenaires qui y sont associÃ©s, a pour vocation de couvrir la rÃ©gion Auvergne-RhÃ©ne-Alpes, mais toute entreprise ou SPANC situÃ©e sur un territoire limitrophe peut y adhÃ©rer. 130 professionnels ont participÃ© Ã la journÃ©e d'information organisÃ©e Ã l'occasion du lancement de la charte Qualit'ANC.

GRAIE